



Destinataires

Partis politiques

Associations faîtières des communes,
des villes et des régions de montagne

Associations faîtières de l'économie

Autres milieux intéressés

Berne, le 11 octobre 2021

Modifications de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire, de l'ordonnance sur les exigences relatives à l'efficacité énergétique et de l'ordonnance sur les installations à basse tension : ouverture de la procédure de consultation

Madame, Monsieur,

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DE-TEC) mène une consultation auprès des cantons, des partis politiques, des associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, des associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et des autres milieux intéressés sur les projets de révision de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT), de l'ordonnance sur les exigences relatives à l'efficacité énergétique (OEEE) et de l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT).

Le délai imparti pour la consultation court jusqu'au **25 janvier 2022**.

Nous vous invitons à donner votre avis sur les projets d'ordonnances ainsi que sur les explications figurant dans les rapports explicatifs.

Le projet et le dossier mis en consultation sont disponibles à l'adresse Internet
<https://www.fedlex.admin.ch/fr/consultation-procedures/ongoing#UVEK>.

Conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand; RS 151.3), nous nous efforçons de publier des documents accessibles à tous. Aussi, nous vous saurions gré de nous faire parvenir dans la mesure du possible votre avis sous forme électronique (**prière de joindre une version Word en plus d'une version PDF**) à l'adresse suivante, dans la limite du délai imparti:

verordnungsrevisionen@bfe.admin.ch

Nous vous prions d'indiquer le nom et les coordonnées de la personne à qui nous pouvons nous adresser en cas de question.

À l'expiration du délai de consultation, les prises de position seront publiées sur Internet.



Les interlocuteurs suivants se tiennent à votre disposition pour toute question ou information complémentaire:

Ordonnance	Interlocuteur	Office	Téléphone	E-mail
OAT	Christoph de Quervain	ARE	058 462 40 84	christoph.dequervain@are.admin.ch
OEEE	Thomas Weiss	OFEN	058 463 29 05	thomas.weiss@bfe.admin.ch
OIBT	Sven Schelling	OFEN	058 464 53 89	sven.schelling@bfe.admin.ch
Autres questions	Nico Häusler	OFEN	058 462 48 26	nico.haeusler@bfe.admin.ch

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC

Simonetta Sommaruga